conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

 Date d'exécution :
 11.09.2014
 Version (Révision) :
 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition: 11-09-2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Lacq natuleum (6100)

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC9A - Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Vliegenthart B.V.

Rue: Zuiderhavenweg 42

Code postal/Lieu: 4004 JJ TIEL Téléphone: +31 (0)344 63 33 36 Telefax: +31 (0)344 63 16 16

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+31 (0)344 63 33 36 (Pendant les heures de bureau: 08.30 - 17.00 heures)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 43

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 ; H317 - Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 ; Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Attention

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

COLOPHANE; N° CAS: 8050-09-7

Mentions de danger

Page: 1/9

(FR/NL)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

Date d'exécution : 11.09.2014 **Version (Révision) :** 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 11-09-2014

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (consulter un médicin avec la fiche de données de sécurité de ce

produit)

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le dépôt de déchets chimiques.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

COLOPHANE; Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480418-32; N° CE: 232-475-7; N° CAS: 8050-09-7

Poids: 2,5 - 10 % Classification 67/548/CEE: R43

Classification 1272/2008 [CLP]: Skin Sens. 1; H317

COBALT BIS(2-ETHYLHEXANOATE); Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119524678-29; N° CE: 205-250-6; N° CAS:

136-52-7

Poids: 0,1 - 0,25 %

Classification 67/548/CEE : N ; R50/53 Repr. Cat.3 ; R62 R43

Classification 1272/2008 [CLP]: Repr. 2; H361f Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410

Indications diverses

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

3.3 Indications diverses

tous les composants de ce mélange ont été (pré)enregistrés selon l'ordonnance REACH.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

Page: 2/9

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum Date d'exécution : 11.09.2014

 Date d'exécution :
 11.09.2014
 Version (Révision) :
 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 11-09-2014

possible en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistante à l'alcool. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Sable. Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la sauté.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiquesn ni dans les plans d'eau. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer avec des détergents. Eviter les solvants.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

Page: 3 / 9

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

Date d'exécution : 11.09.2014 **Version (Révision) :** 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition: 11-09-2014

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger





Mesures de protection

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8). Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. La préparation peut se charger élecrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Éviter la création de concentrations inflammable ou explosives dans les concentrations atmosphériques et l'exposition supérieur au seuil autorisé. Observer les réglementations de la protection du travail.

Mesures de protection incendie

les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Mesures techniques et conditions de stockage

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Restreindre l'accès aux locaux de stockage.

Incompatibilités de stockage

Tenir à l'écart de

Éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires, voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière du soleil directe.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Protection individuelle

Protection yeux / visage

Page: 4/9

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

Date d'exécution : 11.09.2014 **Version (Révision) :** 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 11-09-2014



Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels). Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le prod., toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection des mains

Longs gants PVC (Chlorure de polyvinyle) PE (polyéthylène) NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel) L' epaisseur recommandée DIN EN 374

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Lors du pistolate: masque avec apport d'air frais. Opérations autres que le pistolage: dans les locaux bien ventilés, les masques avec apport d'air frais pourraient être remplacés par un masque combiné avec filtre à charbon de bois et filtre à particules.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur: marron foncé

Odeur : typique et charactéristique

Valeur de seuil de détection d'odeur Non déterminé

Données de sécurité

État :			liquide		
Température de fusion/plage de			Aucune donnée		
fusion :			disponible		
Température d'ébullition/plage d'ébullition :	(1013 hPa)	ca.	300	°C	
Température de décomposition :	(1013 hPa)		Non déterminé		
Taux d'évaporation			Non déterminé		
Point éclair :		>	200	°C	CC
Température d'ignition :		>	200	°C	
Imflammabilité (gaz, solide)			Non déterminé		
Limite inférieure d'explosivité :			Non déterminé		
Seuil maximal d'explosion :			Non déterminé		
Propriétés explosives			Non déterminé		
Densité :	(20 °C)	ca.	0,961	g/cm³	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		Non déterminé		
Valeur pH:			aucune		
Viscosité :	(20 °C)		80	mPa.s	
Propriétés oxydantes			Non déterminé		

Page: 5 / 9

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

Date d'exécution : 11.09.2014 **Version (Révision) :** 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 11-09-2014

Coefficient de partage n-

octanol/eau Non déterminé

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 et 8.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (CARBOXYLATE DE COBALT ; N° CAS : 13586-82-8)

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace: 900 - 1200 mg/kg

Paramètre: DL50 (BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2)

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat
Dose efficace : 1480 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (CARBOXYLATE DE COBALT ; N° CAS : 13586-82-8)

Voie d'exposition : Inhalation Espèce : Lapin

Dose efficace: $3400 - 5500 \text{ mg/m}^3$

Paramètre : CL50 (BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2)

Voie d'exposition : Inhalation Espèce : Rat Dose efficace : 500 ppm

Paramètre: CL50 (BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2)

Page: 6 / 9

(FR/NL)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

Date d'exécution : 11 09 2014

 Date d'exécution :
 11.09.2014
 Version (Révision) :
 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 11-09-2014

Voie d'exposition : Inhalation Espèce : Souris Dose efficace : 700 ppm

11.3 Autres effets nocifs

En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc. Les symptomes peuvent n'apparaître que plus tard (respiration, toux, asthme). En cas de contact avec les yeux: irritation. Inhalation/contact avec les yeux: en hautes concentrationes irritation des muqueuses, effect narcotique ainsi que diminut. du temps de réaction et sens de coordination possible.

11.4 Informations complémentaires

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Informations complémentaires

le produit ne doit pas être versé dans les eaux usées sans traitement préalable (station d'épuration biologique).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. La production de déchets devra toujours autant que possible être évité, ou se limiter à un minimum. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits devra dans tous les cas être en accord avec la législation en vigueur dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'élimination des déchets, et toutes autres lois régionales ou locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Page: 7 / 9

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

Date d'exécution : 11.09.2014 **Version (Révision) :** 2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 11-09-2014

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.5 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

62 Risque possible d'altération de la fertilité.

16.6 Indications de stage professionnel

S'assurer que les opérateurs tiennent compte du risque de sécurité. Les personnes portant un appareil respiratoire doivent être instruites en conséquence.

16.7 Informations complémentaires

Les informations de cette fiche téchnique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation

Page: 8 / 9

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lacq natuleum

Date d'exécution : 11.09.2014

Date d'édition: 11-09-2014

Version (Révision): 2.0.0 (1.0.0)

européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Page: 9/9